



Santé publique

Allocation personnalisée d'autonomie (APA) : ralentissement de l'augmentation

- Au total, en décembre 2007, 1 078 000 personnes âgées dépendantes ont bénéficié de l'APA ⁽¹⁾, soit une augmentation de 5,1 % en un an, contre 8,1 % entre 2005 et 2006. Le nombre de bénéficiaires à domicile a augmenté de 6,8 % en 2007 par rapport à l'année précédente, alors que l'augmentation en établissement est seulement de 2,6 %.
- Au 31 décembre 2007, 61 % des bénéficiaires de l'APA vivaient à leur domicile et 39 % en établissement. Les personnes modérément dépendantes (GIR 4) représentent 57 % des bénéficiaires à domicile et 25 % en établissement. À l'inverse, 15 % des bénéficiaires hébergés en établissement relevaient du GIR 1, contre 3 % de ceux qui demeuraient à leur domicile.
- À domicile, le montant moyen du plan d'aide attribué est de 493 euros par mois (dont 411 euros à la charge des conseils généraux), et 429 euros pour les personnes qui résident en établissement (dont 288 euros à la charge des conseils généraux).
- À la suite de la mise en place de l'APA en 2002, les caisses de retraite ont réservé leur prestation d'aide aux personnes classées en GIR 5 ou 6. Ainsi, en France métropolitaine, environ 228 000 personnes ont bénéficié en 2007 de l'« aide ména-

Répartition des bénéficiaires de l'APA selon le degré de dépendance de la personne (au 31 décembre 2007)

	Domicile	Établissement	Ensemble
GIR 1	3 %	15 %	8 %
GIR 2	18 %	43 %	28 %
GIR 3	22 %	17 %	20 %
GIR 4	57 %	25 %	44 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %

Source : DREES — Enquête auprès des conseils généraux

gère » attribuée par le CNAV aux retraités du régime général (+ 1,5 %). Quant à la Mutualité sociale agricole (MSA), elle a aidé 77 300 personnes en 2006, soit une baisse de 6,3 % par rapport à 2005.

La prise en charge du handicap

- Par ailleurs, au titre de la prestation de compensation du handicap (PCH), les départements ont versé une aide à 28 600 personnes en décembre 2007 (contre 17 700 à fin juin 2007). 80 % des allocataires ont perçu un versement au titre d'une aide humaine ; 4 % pour une aide technique ; 10 % pour un aménagement du logement ou du véhicule et 16 % pour une dépense spécifique ou exceptionnelle. Au quatrième trimestre

⁽¹⁾ - L'APA, entrée en vigueur début 2002, s'adresse aux personnes âgées de 60 ans ou plus, dont le niveau de dépendance est évalué en GIR 1 à 4. L'ouverture des droits n'est pas soumise à conditions de ressources, mais les bénéficiaires s'acquittent d'un ticket modérateur dont le taux croît avec leur revenu.

2007, la dépense mensuelle moyenne par bénéficiaire s'est élevée à 1 150 euros.

- 69 % des heures payées au titre de l'aide humaine le sont à des aidants familiaux (pour 29 % des montants versés) ; 10 % à des services prestataires ; 15 % dans le cadre d'emplois directs et plus de 5 % à des services mandataires.
- Au 31 décembre 2007, 118 000 personnes ont conservé le bénéfice de l'allocation compensatrice pour tierce personne (ACTP) – tous âges. Au

total, le nombre de bénéficiaires ACTP ou PCH s'élevait à 146 000 (+ 5,5 % en un an).

Source : Philippe Espagnol, « L'allocation personnalisée d'autonomie et la prestation de compensation du handicap au 31 décembre 2007 », Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES). *Etudes et Résultats* n° 637 de mai 2008 (8 pages).

À noter

Les principaux indicateurs de l'APA sont disponibles à l'échelon départemental sur le site Internet du ministère de la Santé, sauf pour quelques départements... dont la Mayenne.

Gérontologie

Malades d'Alzheimer : retrouver le sens de leur comportement

La maladie d'Alzheimer a besoin de « plans », et ils se succèdent. Les moyens ne sont pas toujours à la hauteur des attentes et sans doute des besoins. L'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) de La Salette-Bally (Rhône) est là pour nous rappeler les enjeux de la formation : la personne, son histoire et sa personnalité doivent primer sur la pathologie, et on fera alors des « miracles ».

Des résidents de l'EHPAD, rapporte *Le Monde* du 2 février 2008, semaient la zizanie durant les nuits ⁽²⁾. L'équipe soignante a cherché à comprendre. La directrice explique que ces résidents turbulents avaient tous travaillé la nuit durant leur vie active.

Le Monde raconte alors les stratégies mises en œuvre par l'équipe soignante : « Il y avait là une ancienne ouvrière des usines textiles de la campagne lyonnaise, habituée à faire les trois-huit. A cette petite dame frêle, l'équipe soignante a eu l'idée de

laisser un chariot de linge à plier, ce dont elle s'acquittait avec soin, avant de consentir, sa tâche achevée, à aller se coucher. A une ancienne infirmière des hôpitaux de Paris, grande cinéphile, on a proposé de vieux films français, qu'elle visionnait avant de trouver le chemin du sommeil. Quant au boulanger, particulièrement actif en milieu de nuit, l'équipe a pris l'habitude de saucissonner avec lui, vers 2 heures du matin ».

La directrice explique qu'elle s'efforce d'obtenir des informations de la part de la famille, car « les bribes du passé donnent des clés pour comprendre le présent ». Ce regard neuf posé sur les résidents, conclut *Le Monde*, fait merveille.

Bien entendu, cette démarche mise en avant par la presse, récemment récompensée par la Fondation Médéric-Alzheimer, n'est pas unique en France. On sait que la Mayenne, notamment, est exemplaire pour la promotion de la validation de Naomi Feil ⁽³⁾ qui s'appuie également sur l'écoute de la personne.

La pensée hebdomadaire

« Comment se fait-il que, dans le monde, tous les pays admirent et même envie l'Union européenne ? Comme se fait-il que, sur notre propre continent, tous les États qui n'y sont pas veulent y entrer à tout prix ? Cela devrait nous confirmer dans notre choix de cet extraordinaire rassemblement dans la paix de 500 millions de personnes. Du jamais vu dans l'histoire ! C'est cela qu'il faut non seulement sauver, mais développer et améliorer encore ».

François Régis Hutin, « Europe : continuer » (éditorial), *Ouest-France* des 14 et 15 juin 2008.

⁽²⁾ - Cf. Cécile Prieur, « Des soignants rendent aux malades d'Alzheimer leurs vies oubliées », *Le Monde* du 2 février 2008.

⁽³⁾ - Cf. *CEAS-point-com* n° 219 du 16 mars 2006.